Que faire en cas d'oubli de pilule contraceptive ?

Compte Test - 2011-11-17 20:14:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans la revue Gynécologie obstétrique et fertilité du mois d'octobre dernier, un collectif de gynécologues réunis au sein d'un groupe de réflexion intitulé «oubli de pilule»a fait le point en prodiguant des messages simples et clairs à destination des femmes pour faire face à ce phénomène.Tout d'abord, il faut savoir que le risque de grossesse est le plus élevé lors de la première semaine de prise d'un contraceptif oral. En deuxième et troisième semaine, le risque diminue.Ensuite, en l'absence de rapport sexuel dans les cinq jours qui précèdent l'oubli de pilule dans la première semaine du cycle, il convient de reprendre la contraception (en laissant de côté le comprimé oublié) et de mettre en place parallèlement un préservatif lors de tous les prochains rapports sexuels du cycle. Le même comportement doit être observé en cas d'oubli de plusieurs comprimés et ce, quelle que soit la période du cycle.S'il y a eu un rapport sexuel dans les cinq jours qui ont précédé un oubli de pilule dans la première semaine du cycle, il faut prévoir un contraceptif d'urgence. Et reprendre la contraception tout en mettant un préservatif lors des rapports sexuels suivants, pendant une durée de sept jours au moins.Enfin, si l'oubli a lieu hors de la première semaine, il faut juste reprendre sa contraception normalement.pharmacies.ma - 17 novembre 2011